

« Tous les enseignants doivent être formés à l'université »

ENSEIGNEMENT Pour Joëlle Milquet, le Québec peut être source d'inspiration

- La ministre de l'Education Joëlle Milquet revient du Québec avec la certitude d'aller dans le bon sens dans son Pacte d'excellence.
- Elle défend aussi, plus que jamais, la francophonie.

ENTRETIEN XXXXXXXXXX
QUÉBEC

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

Joëlle Milquet, en voyage d'études, c'est un planning ultra-chargé, des rencontres prolongées, de nouveaux rendez-vous sans cesse ajoutés, un intérêt débordant pour chaque initiative. Bref, Joëlle Milquet au Québec, où elle vient de passer quatre jours de mission, c'est « Madame oui », à mille lieues du surnom de « Madame non » dont on l'avait affublée lors des négociations politiques de 2007. Débriefing du voyage.

Que ramenez-vous de concret dans vos valises pour le milieu enseignant ?

Le Québec a une vision de l'apprentissage de l'élève que nous devons suivre intelligemment. Le jeune est davantage considéré comme un acteur de son apprentissage et un porteur de projet. Sur l'autonomisation des élèves, ils sont beaucoup plus loin. Il y a une vision anglo-saxonne vraiment intéressante. Leur enseignement est plus horizontal, moins dans la hiérarchie et dans la reproduction que le nôtre. Ensuite, ils ont des exigences en matière de résultats mais laissent une grande autonomie aux établissements et aux équipes péda-

gogiques. C'est totalement dans l'esprit du Pacte d'excellence. Nous avons notamment visité le Collège des Compagnons, où la moitié des élèves suit une pédagogie très innovante basée sur le projet et le numérique, pendant que l'autre moitié est dans un système plus classique. Peu importent les moyens, tant qu'on ne fait pas n'importe quoi pédagogiquement et que les résultats suivent !

Le Québec a une approche très inclusive des élèves souffrant de troubles d'apprentissage.

Les troubles d'apprentissage peuvent affecter le parcours de l'enfant parce qu'on ne les détecte pas ou qu'on les appréhende mal. Nous devons totalement réinventer notre système de fonctionnement avec PMS et PSE (centres psycho-médico-sociaux et promotion de la santé à l'école, NDLR). Ici, chaque établissement a, en interne, une équipe hors enseignants et hors direction composée de logopèdes, de conseillers en orientation

- l'orientation des élèves est un grand bémol en Belgique -, d'experts des troubles de l'apprentissage. Au lieu d'avoir des équipes pluridisciplinaires en dehors de l'école, le Québec les intègre à l'intérieur des établissements, ce qui est une force fabuleuse. Quand ils détectent un problème le 30 septembre, ils lancent un plan d'intervention. Nous essayons de tendre vers cela via le plan individualisé d'apprentissage. Repenser totalement notre système de soutien est une piste intéressante pour le Pacte d'excellence. Des structures extérieures à l'école comme aujourd'hui, débordées, travaillant avec autant d'élèves, c'est peu opérant. Même si le personnel doit garder sa spécificité.

C'est bien de parler des élèves...

Quid des enseignants ?

Au Québec, tous les enseignants sont formés à l'université en quatre ans. C'est ce que nous devons faire ! Chez nous, c'est Jean-Claude Marcourt qui a la compétence de l'Enseignement supérieur, même si nous travaillons ensemble. Le métier d'enseignant est l'un des plus cruciaux dans la société. La formation n'est pas encore adéquate. Elle doit passer au niveau universitaire, avec une adaptation des stages - il en faut dès le début - et des cours. Une note sera d'ailleurs déposée au gouvernement dans quinze jours. Je pense qu'il faut aussi réfléchir sur l'organisation de la carrière d'enseignant.

Vous travaillez beaucoup avec des plans... Plan sur le radicalisme, sur l'autisme, Pacte d'ex-

cellence... Dans un contexte budgétaire strict, avez-vous les moyens de vos ambitions ?

Ce n'est pas une question d'argent. Enfin si, c'est une question d'argent, mais fondamentalement, il s'agit de rationaliser et d'optimiser les moyens disponibles. On peut diminuer les politiques qui n'ont pas de sens et avoir l'intelligence de mieux réaffecter nos moyens. En enseignement, on a plus de 5 milliards de budget, c'est au-dessus de la moyenne de l'OCDE. On vient de nommer un consultant pour optimiser la gestion des ressources. Il va notamment analyser la possibilité d'achats groupés pour les établissements pour faire des économies sur l'énergie, le numérique, les fournitures. On pourrait diminuer de 30 % les coûts de fonctionnement. L'argent économisé peut être réinvesti dans l'aide individualisée. On peut aussi réformer le système de PMS et de PSE.

Revenons un instant sur le dossier chaud du moment : le cours de citoyenneté. Voyez-vous plus clair sur son contenu ?

C'est mon grand travail des vacances (rires) !

On va déposer une note d'orientation après Pâques sur l'architecture de base pour faire le référentiel. Au Québec, en 2008, ils ont remplacé le cours de religion par un cours d'éthique et de culture religieuse pour tous. Pour moi, un cours de citoyenneté doit comporter un cours des religions et de morale, confessionnelle ou non, très approfondi. Il faut y aller à fond là-dessus. La philoso-

phie est aussi importante, comme tout ce qui ressort de la citoyenneté participative : connaissance des institutions, gouvernance, égalité hommes-femmes, organisation de la justice.

C'est aussi l'éducation à la santé, au bien-être, l'amour, aux sentiments, au respect de l'autre. Ce

sont aussi des connaissances de psychologie minimale. Sans oublier l'esprit critique... Chaque jeune pourrait avoir son brevet de secouriste. Il y a la sécurité routière aussi, les drogues... Voilà le minimum ! Avec ça il y a de quoi combler douze ans !

Qui donnera ce cours ? Certains estiment qu'il ne sera pas neutre s'il est assuré par des ex-profs de religion ou de morale...

Ça, ça me fait rire ! Les professeurs vont tous voter un jour, ils ont tous des opinions. Dans cette optique, on ne permet plus à personne de donner cours ! Tout ce qu'on demande aux enseignants c'est d'être neutres dans le cours qu'ils donnent. Est-ce que pour autant on les empêche d'être musulmans, catholiques ou agnostiques ? En plus, nous avons bien dit qu'il n'y aurait pas de pertes d'emploi. ■

Propos recueillis par

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

ANALYSE

La crème de la crème

Le système éducatif québécois est très performant. Au point d'avoir déjà suscité, à plusieurs reprises, l'intérêt et le déplacement de ministres de l'Enseignement belges (Marie Arena pour l'obligatoire, Marie-Dominique Simonet pour le supérieur). Les différentes visites sur place ont donné un aperçu de la « crème de la crème » : des écoles intégrant les élèves polyhandicapés avec un service médical complet sur place, des établissements d'enseignement ordinaire avec des aménagements spécifiques pour les

élèves autistes, des entreprises à la pointe dans la pédagogie numérique... Est-ce à dire que le modèle québécois est transposable tel quel en Communauté française ? Non, évidemment. Notre système est le résultat d'une histoire et est ancré dans une société particulière, tout comme le québécois. Mais l'approche, sur le terrain, de ce qui se fait de mieux, peut aider le politique à aller dans la bonne direction. Joëlle Milquet semble avoir entendu l'appel pour une refondation de l'école lancé par une trentaine d'acteurs avant les dernières élections. La réponse qu'elle apporte est de

lancer un Pacte pour un enseignement d'excellence, sorte de grande consultation ouverte à tous sur l'école du XXI^e siècle. La tâche est ardue, pour une ministre qui déclarait en tout début de mandat, se sentir « *pièds nus devant l'Everest et l'Annapurna, hésitant entre la face est et la face ouest* ». Le cap semble de plus en plus clair, maintenant qu'il faut s'attaquer à l'escalade. En s'inspirant du meilleur, oui, mais en restant réaliste, dans un contexte budgétaire étriqué. Et en laissant de l'autonomie aux écoles. C'est une caractéristique - essentielle - des initiatives québécoises.

A.-C.B.

« Plus que jamais, défendre la francophonie »

Le voyage de Joëlle Milquet a fait la part belle au secteur culturel, autre compétence de l'élue CDH. La ministre en a profité pour signer une déclaration de collaboration commune avec Hélène David, ministre québécoise de la Culture.

Quelle collaboration ? Quelques pistes concrètes se dessinent. Joëlle Milquet rêve de la mise en place d'un festival du numérique, auquel le Québec, très à la pointe dans ce domaine, pourrait être invité. La

Belgique francophone sera en tout cas l'invité d'honneur de la prochaine foire du livre québécoise. Un plan d'action commun sera prochainement élaboré sur la production de contenu culturel numérique et l'usage des nouvelles technologies dans les différentes disciplines artistiques. « *Nous devons collaborer davantage dans le cinéma (miser sur les coproductions), dans l'édition et la coédition ainsi que dans les arts de la scène, estime la ministre de la Commu-*

nauté française. Il faut une stratégie francophone collective. »

L'identité culturelle forte du Québec a beaucoup marqué Joëlle Milquet : « *Leur identité est beaucoup plus dynamique et cohérente que chez nous. On observe une réelle volonté d'exportation. En tant que Belges francophones, nous devons réhabiliter cette identité-là, qui s'est un peu perdue au fur et à mesure de l'évolution institutionnelle et de l'émancipation des villes et*

des régions. Nous devons valoriser un label culturel de culture francophone. Le Québec mise là-dessus pour doper sa culture et son économie. Or, nous avons autant de talents et de potentiel que lui ! »

Par ce discours, la ministre de la Culture s'inscrit à contre-courant des propos tenus cette semaine par le ministre-président

flamand Geert Bourgeois (N-VA). Ce dernier a estimé que la Belgique devrait quitter l'Or-

ganisation internationale de la francophonie (OIF). Il s'est aussi offusqué que la Communauté française y soit inscrite sous l'appellation Fédération Wallonie-Bruxelles, une appellation non reconnue par la Constitution... La réponse de Joëlle Milquet est cinglante : « *Sortir de l'OIF ? Cela n'arrivera jamais !* » Et d'ajouter : « *Plus que jamais, on doit investir, ré-investir, surinvestir dans la francophonie. C'est ce que j'ai dit aux Québécois et je le dirai*

bientôt à la ministre de la Culture Fleur Pellerin en France. »

Aux yeux de la ministre, le label francophone est une réponse à la suprématie du monde anglo-saxon et la tendance à la marchandisation de la culture. « *Cela permet aussi de créer une communauté de valeurs, avec la France, le Québec, la Belgique mais aussi l'Afrique. Plus que jamais, on doit défendre la francophonie.* » ■

A.-C.B.